

FRANCE



**Intervention de Madame Marie-Pierre MEGANCK,
Chef de délégation du Ministère de l'écologie, du
développement durable et de l'énergie**

**Premier Comité préparatoire pour la troisième conférence
mondiale pour la réduction des catastrophes**

PrepCom1, Genève, 15 juillet 2014

Seul le prononcé fait foi

Discours disponible sur le site :
www.franceonugeneve.org

MISSION PERMANENTE DE LA FRANCE AUPRÈS DE L'OFFICE
DES NATIONS UNIES A GENÈVE

36, route de Pregny 1292 Chambésy/Genève Tél. (022) 758 91 11

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Délégués,

La France souhaite contribuer activement à l'élaboration du cadre d'action post 2015 pour la prévention des catastrophes tout comme elle continue de s'investir dans la mise en œuvre du cadre d'action de Hyogo.

Depuis son adoption en 2005, la mondialisation des risques majeurs s'est amplifiée, elle rend primordiales la mise en place de stratégies globales de gestion intégrée des risques qui se doivent d'être multi sectorielles et multi acteurs pour garantir un développement équilibré et durable.

En effet, un monde durable ne pourra être atteint sans gérer les risques de catastrophes, et symétriquement, une bonne gestion des risques est un facteur de lutte pour l'éradication de la

pauvreté et de mise en œuvre du développement durable dans ses trois dimensions :

- dimension environnementale, et plus spécifiquement en lien avec l'adaptation au changement climatique et la préservation des écosystèmes,

- dimension économique pour une croissance durable et sûre, qui ne génère pas de nouveaux risques de catastrophes,

- dimension sociale pour des sociétés résilientes avec une priorité pour les plus vulnérables, les plus pauvres et, tout particulièrement, pour les femmes et avec le souci de préserver les patrimoines culturels, naturels, matériels et immatériels, garants de l'identité et de la cohésion essentielles pour la résilience.

Le nouveau cadre, en s'appuyant sur les progrès réalisés ces dix dernières années, devra renforcer ses principes de gestion systémique pour prendre en compte à la fois les aléas et les interdépendances dans le souci de prévenir les catastrophes, de limiter leurs impacts et de renforcer la résilience des territoires, des sociétés et des Etats.

Il devra mettre l'accent, dans le cadre des modèles de développement, sur les stratégies de prévention, qui sont aussi des facteurs de renforcement de la résilience, notamment par la définition de priorités d'action des politiques publiques d'aménagement du territoire au sens large, d'urbanisme de transports, mais aussi d'éducation au risque, de développement de la conscience du risque et d'incitations aux comportements vertueux pour les entreprises et les individus.

Stratégies et politiques doivent s'appuyer sur la conscience des acteurs exposés à tous les niveaux, et une gouvernance partagée et

solide, pour articuler de manière efficace l'intervention de tous en faisant interagir les niveaux mondial, régional, national et local. A titre d'exemple, la France s'est dotée, la semaine dernière, de sa première stratégie nationale de gestion des risques d'inondations avec trois objectifs :

- Augmenter la sécurité des populations,
- Réduire le coût des dommages,
- Raccourcir les délais de retour à la normale.

La France est très attachée au caractère volontaire et non contraignant du cadre de Hyogo, qui permet, avec flexibilité et souplesse :

- d'impulser la conscience, la connaissance et la culture du risque à tous les niveaux,

- de doter les acteurs publics, et en premier lieu les Etats, avec une priorité pour les plus vulnérables, les pays les moins avancés et les plus exposés aux risques, d'outils pour intégrer la prévention des catastrophes dans toutes leurs politiques de développement,

- d'aider les acteurs privés pour leurs décisions en intégrant la prévention et la résilience.

Pour la communauté internationale, l'année 2015 sera une année clef pour le développement durable, dont la conférence de Sendai sera la première étape, suivie par l'adoption des objectifs de développement durable en juin et la conférence de Paris sur le climat en décembre.

La France, au sein de l'Union européenne, souhaite y participer très activement, et travailler à la cohérence et à la mise en synergie de l'ensemble des actions, tout en respectant les processus de négociations propres à chaque sujet. La mobilisation

de la France sera renforcée à travers le forum de la région Europe pour la réduction des catastrophes dont elle assurera la présidence en 2015.

Dans ce contexte, la réduction des risques de catastrophes, démarche continue de progrès du savoir à l'action et du local au global, doit faire l'objet d'un cadre d'action renouvelé, pour relever les défis existants et saisir les opportunités potentielles.

Je vous remercie de votre attention.